

## Clôtures zones inondables



Le descriptif exact inséré dans l'Atlas Départemental des Zones Inondables est le suivant = « - les clôtures constituées d'au maximum 3 fils superposés espacés d'au moins 50 cm, avec poteaux distants d'au moins 2 m, de manière à permettre un libre écoulement des eaux. Dans les zones urbaines, des clôtures grillagées à large maille (150 mm x 150 mm minimum) peuvent être admises sans aucun mur bahut de soubassement. Tout autre type de grillage et toute clôture végétale sont interdits.

### DÉTAILS TECHNIQUES

Panneau largeur 2505 mm

Maille rectangulaire 200 X 166,5 mm en grillage soudé galvanisé et plastifié 100 microns

Fils horizontaux et verticaux de 5 mm après plastification

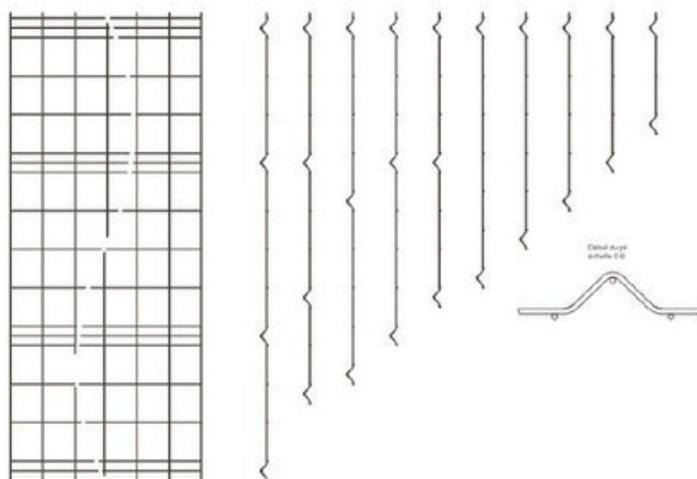
Nervure de hauteur 100 mm et d'amplitude 40 mm

HAUTEUR

1M53

1M73

1M93



### Les + du produit

- Conformité à la norme
- Plusieurs possibilités de poteaux
- Panneau non encoché, à pli complet, non fragilisé par une découpe
- Rapidité de pose
- Esthétique



## Garantie 10 ans